

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 52 (1979)

**Heft:** 9

**Artikel:** Comment choisir et aménager son logement

**Autor:** Huber, Verena

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-128206>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comment choisir et aménager son logement

Résumé de la brochure de Verena Huber

## Principe pour le choix et l'utilisation du logement

Dans le «Bulletin du logement» édité par l'Office fédéral du logement, vient de paraître un cahier contenant la traduction française du volume 1, intitulé «Principes pour le choix et l'utilisation du logement».

Notre époque a vu beaucoup d'innovations. Les formes et les techniques de construction, les exigences et les besoins se sont modifiés. Se loger est devenu une action beaucoup plus complexe, sous de nombreux aspects, et la marge de décision de l'habitant s'est réduite. Par conséquent, ce dernier devient de plus en plus dépendant des informations sur la façon dont il peut utiliser au mieux l'offre existante, en tenant compte de ses besoins, qui varient au cours de son existence.

Le volume 1, rédigé par Verena Huber, permet de se familiariser avec une partie de cette abondante matière. Il traite les domaines suivants: besoins en logement, logement, aménagement du logement.

La brochure renferme surtout des renseignements pratiques. L'habitant doit pouvoir déterminer ses besoins lui-même en se fondant sur ses activités et celles de ses cohabitants, ainsi que sur l'évolution probable de ses besoins. La brochure lui fournit des moyens concrets de le faire; elle contient aussi des critères qui lui serviront à évaluer l'offre de logements et l'aménagement des habitations. Des résumés sur des données importantes et une bibliographie détaillée permettent d'approfondir les thèmes présentés.

Cette brochure de 92 pages peut être obtenue sous le numéro de commande 725.001 f, soit auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, soit auprès de la Fondation pour la protection des consommateurs, Schlossstrasse 137, 3008 Berne, ou dans les librairies au prix de 6 fr. Loger la population de manière satisfaisante constitue l'une des tâches principales incombant à la communauté. Cette tâche est accomplie lorsque, d'une part, les logements offerts répondent aux besoins et aux habitudes de leurs occupants et que, d'autre part, ceux-ci utilisent ces possibilités. Ce double aspect est très important pour le sentiment de confort, pour la vie au sein de la communauté et, en définitive, pour la qualité de la vie.

Les formes et techniques de construction, l'équipement et l'aménagement du logement ainsi que l'usage qu'on en

fait ont beaucoup changé. Aujourd'hui, la complexité est grande. Quels sont donc les critères permettant de concevoir, de choisir et d'aménager le logement? Cette étude répond à ces questions. Grâce à ses mesures d'encouragement et à ses subventions, la Confédération a aussi contribué et contribue encore à améliorer la situation dans ce domaine essentiel.

L'Office fédéral du logement a donc collaboré avec la Fondation pour la protection des consommateurs afin de rassembler les données et les renseignements utiles, permettant de mieux choisir et d'aménager son logement pour mieux l'habiter. La brochure en allemand et son résumé en français s'adressent donc à toutes les personnes intéressées par ce sujet. Les aspects particuliers, notamment le logement des personnes âgées et des invalides, les problèmes du loyer, de la propriété, de l'énergie et de l'isolation, etc., feront l'objet d'études spéciales.

Office fédéral du logement,  
Berne 1979

## 1. Introduction

L'habitat répond à l'un des besoins les plus fondamentaux de l'être humain. Lorsqu'il n'est pas satisfaisant, des problèmes souvent graves se posent. L'intérêt général entre en concurrence avec les intérêts particuliers des producteurs et des commerçants qui ont des moyens financiers leur permettant d'organiser

une information et de faire de la publicité. Toutefois, afin de rétablir un certain équilibre, le consommateur — dans ce cas l'habitant — devrait pouvoir prendre lui-même certaines décisions, compte tenu de ses besoins. Cette prise de conscience est très importante et il faut donc qu'habitants et familles commencent par connaître avec précision leurs propres besoins.

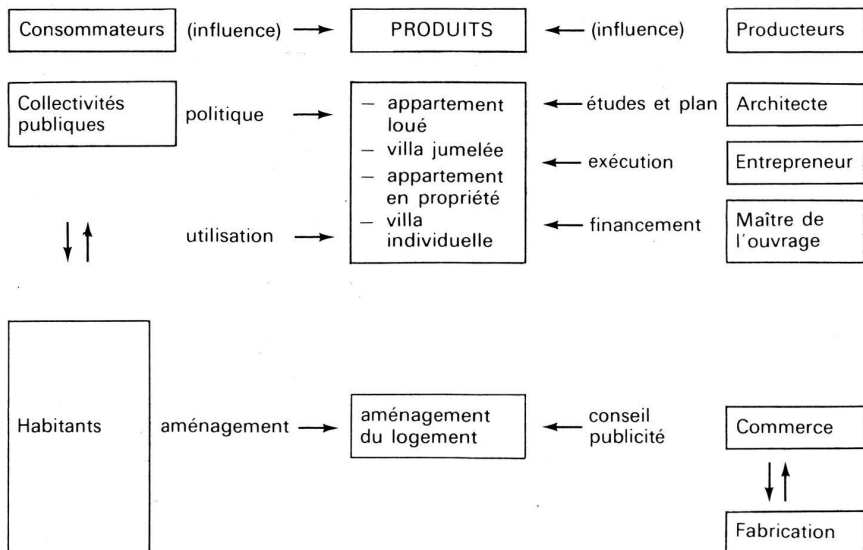
Tous les produits concernant l'habitat appartiennent soit au domaine du logement proprement dit, soit à celui de l'aménagement du logement. Ces deux domaines seront donc étudiés l'un après l'autre.

Informers les habitants sur les possibilités de mieux se loger devrait permettre d'utiliser toutes les possibilités existantes d'abord, puis, grâce à cette prise de conscience, d'exercer une certaine influence bénéfique sur les constructeurs et les fabricants.

Pour réussir cette information destinée à un large public, il n'est pas question d'étaler des connaissances techniques ou de donner des recettes toutes faites. Il faut, au contraire, établir des principes qui aideront les personnes intéressées à prendre leurs décisions. Il convient également d'indiquer la marche à suivre.

Connaître ses besoins d'abord, chercher et choisir ensuite son logement, l'utiliser au mieux et enfin l'aménager de façon personnelle, ce sont là les moyens et les buts que cette étude résumée propose à chacun.

## Les interdépendances dans le domaine du logement (tableau synoptique)



## 2. Les besoins

En matière de logement, les besoins résultent des occupants, de leurs activités et de l'évolution qui provoque de nouveaux besoins.

### 2.1 Les occupants

Les besoins dépendent d'abord des occupants. C'est pourquoi on distingue les aspects suivants:

1. les besoins individuels selon l'âge, le sexe, le caractère;
2. les besoins communautaires selon la famille, le quartier, la commune;
3. les besoins géographiques et historiques selon le lieu et le temps.

*Les besoins individuels* — Les facteurs déterminant les besoins individuels sont nombreux: âge, sexe, état de santé, caractère et personnalité, profession, goûts, violons d'Ingres, etc. Ils permettent approximativement la classification suivante:

- a) le traditionaliste orienté vers le passé;
- b) l'individualiste qui s'organise en fonction de propres échelles de valeurs;
- c) le conformiste qui s'adapte constamment au milieu ambiant.

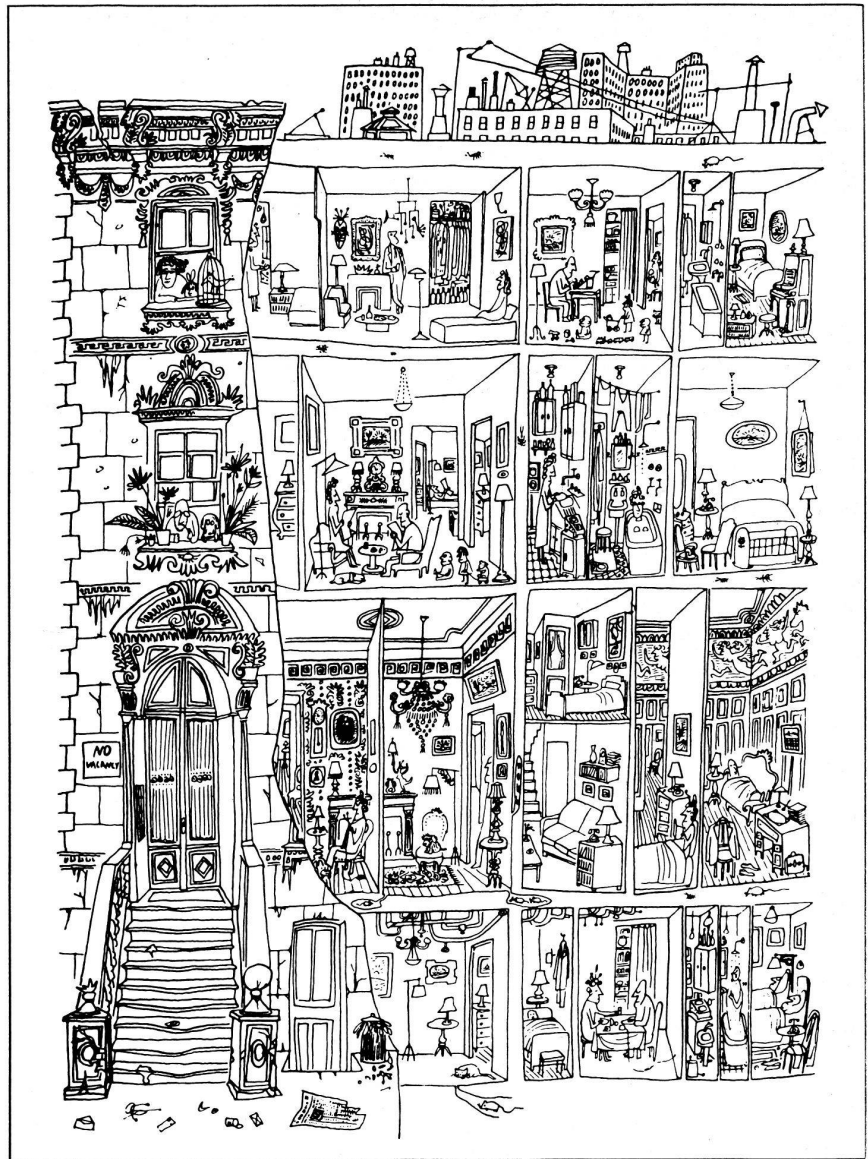
Selon l'âge, on constate que les traditionalistes prédominent chez les personnes âgées, tandis que ce sont les individualistes qui sont les plus nombreux chez les personnes d'âge moyen et que la plupart des jeunes sont conformistes. Il est aussi intéressant de relever que pour le traditionaliste, logement et meubles ont valeur de propriété et de continuité; pour l'individualiste, c'est la valeur d'usage qui prédomine, tandis que le conformiste attache grande importance à la valeur sociale.

*Les besoins communautaires* — La forme la plus répandue de communauté de logement, c'est encore la famille. La majeure partie des études faites dans ce domaine portent donc sur la famille. Il s'agit de tenir compte des besoins de chaque membre de la famille, notamment des enfants qui grandissent.

Les besoins résultant d'autres formes d'habitation (personnes isolées, communautés, grandes familles, etc.) sont peu étudiés dans la littérature spécialisée.

*Les besoins géographiques et historiques* — Cet aspect a été surtout étudié dans une perspective historique. Cependant, il importe de relever le besoin qu'ont certaines personnes de s'entourer d'objets anciens ou exotiques, de vivre dans un cadre différent de leur environnement habituel. Ces tendances sont difficiles à expliquer, mais contribuent certainement à l'évolution des courants esthétiques dans l'aménagement du logement.

*Marche à suivre* — Pour établir les besoins en matière de logement, il est très utile de décrire la communauté de logement. L'âge, le sexe, les fonctions familiales et le rôle professionnel permettent de définir les besoins des individus qui composent la communauté de logement. Les goûts et les violons d'Ingres permettent de mieux préciser ces besoins.



Saul Steinberg a esquissé à la plume ce qu'en réalité presque personne ne verra jamais: le regard transperce la façade d'un immeuble locatif urbain et pénètre dans l'intimité des appartements, pour décrire la diversité des activités individuelles qui s'y déroulent.

### Exemple d'une description

<i>Paul</i> 36 ans père, avocat, propriétaire d'une étude, très occupé, travaille le soir à la maison	<i>Chantal</i> 34 ans mère de famille et maîtresse de maison, aide son mari dans ses activités politiques et sociales	<i>Véronique</i> 5 ans fille, va au jardin d'enfant, leçons de flûte, enfant de caractère indépendant	<i>Christian</i> 3 ans fils, aime peindre, enfant vif et turbulent
---	--	---	---

### 2.2 Les activités des occupants du logement

La notion «habiter» comprend toute une série d'activités différentes selon les individus.

D'autre part, les activités se succèdent selon un *cycle journalier* qui dépend de

la *composition* de la famille ou de la communauté d'habitation.

Ces éléments sont fondamentaux pour les études d'aménagement des architectes; ils permettent aussi de mieux discerner les besoins des occupants du logement.

Les études anglaises et suédoises entreprises dans ce domaine ont établi divers scénarios correspondant à des situations familiales caractéristiques. Une synthèse de ces études fait notamment ressortir:

- que la mère de famille s'occupant d'enfants en bas âge a des activités très variées et qui se succèdent rapidement;
- que les activités au sein du logement se concentrent sur les heures de la soirée;
- que la salle ou le coin à manger prend une grande importance dans les ménages d'adultes.

**Marche à suivre** — La manière la plus simple et la meilleure de recenser les activités est de les consigner dans une sorte de journal au sens étymologique du terme.

On remarque alors que la plus grande partie de la journée est prise par des activités indispensables: dormir, manger, se laver, etc., et qu'il reste peu de temps pour jouir de son logement.

En tenant son journal, on veillera à ne pas oublier la diversité des situations: jours ouvrables, jours fériés, saisons, temps, éventuellement vacances.

En comparant des journaux tenus si possible pendant un certain temps, on tirera de précieux renseignements sur les divers besoins et la mesure dans laquelle les différents types de logement y répondent, sur la composition de la famille et le choix du domicile.

Par souci de clarté et d'efficacité, on utilisera le schéma suivant pour répertorier les activités correspondant aux «fonctions» du logement:

- Dormir.
- Hygiène et soins corporels.
- Préparation des repas.
- Manger.
- Loisirs (délassement, activités de loisirs, recevoir des visites).
- Travail (ménage, école, études, activités professionnelles et annexes).

Les quatre premières fonctions sont indispensables, tandis que les deux dernières sont plus ou moins importantes puisque, là, la profession et les choix personnels jouent un grand rôle.

### 2.3 Les nouveaux besoins

En connaissant bien la famille ou la communauté de logement ainsi que les activités de leurs membres, on se limite toutefois à une situation donnée, c'est-à-dire à un état de fait à un moment déterminé.

Cependant, les décisions à prendre au sujet du choix et de l'aménagement du logement ne concernent pas que le présent, mais touchent aussi le futur et, par conséquent, l'évolution de la famille ou de la communauté. Il importe donc de tenir compte de la modification des besoins dans le temps.

Cette évolution du ménage ou de la communauté, l'architecte doit en tenir compte. On parle alors de famille «évolutive» dont les besoins changent avec l'âge et les activités de ses membres.

**Marche à suivre** — Pour obtenir une vue complète de l'évolution prévisible du

ménage, on procède de la manière suivante: on part de sa constitution et on établit une prévision pour chacun des membres de la famille en soulignant toutes les périodes qui ont une incidence sur le logement, par exemple, école, études, formation professionnelle, les enfants quittent la maison, retraite, etc.

Suivant la grandeur du logement, il faudra envisager un changement à un moment donné. Lorsqu'il s'agit d'une villa individuelle, il faut prévoir une subdivision. Il faut tenir également compte du fait que les jeunes réclament et ont très souvent besoin d'une chambre individuelle. La situation du logement (éloignement ou proximité du centre ou des moyens de communication) joue aussi un grand rôle lorsque les enfants grandissent.

La prévision des besoins et de leur évolution peut être utilement présentée sous forme de graphique avec des colonnes juxtaposées par personne, chaque colonne figurant l'évolution chronologique.

### 3. Le logement

On entend par «logement», l'environnement bâti. Il ne s'agit donc pas seulement du logement proprement dit, mais aussi de ce qui l'entoure, c'est-à-dire l'immeuble locatif ou la ou les villas jumelées, le groupe d'immeubles ou de petites maisons, le quartier.

Souvent, les habitants se sentent isolés et disent avoir perdu le sens de la communauté et des contacts.

#### 3.1 Les possibilités de logement:

Il convient de faire les distinctions suivantes concernant les possibilités de logement:

- le type de construction (par exemple, maison individuelle, maison jumelée, lotissement de petites maisons, bloc locatif, maison-tour);

- le statut foncier (propriété, copropriété — p. ex. coopérative — location);
- l'âge de la maison et du logement;
- la situation et l'implantation du logement (p. ex. ville, agglomération, campagne).

**Marche à suivre** — En Suisse, ce sont les consommateurs (ceux qui cherchent un logement) qui doivent se renseigner eux-mêmes sur les logements offerts. Pour avoir une vue d'ensemble du marché du logement — ce qui est souhaitable — il faudrait rassembler des données et les comparer.

Il est dangereux de comparer des annonces et des prospectus. Il est de loin préférable de visiter les logements offerts. Pour pouvoir apprécier les avantages et les inconvénients, il faut bien connaître ses besoins.

#### 3.2 Comment choisir

Lorsqu'il s'agit de choisir un logement, on peut classer les critères de la manière suivante:

- grandeur
- aménagement
- plan
- implantation
- situation

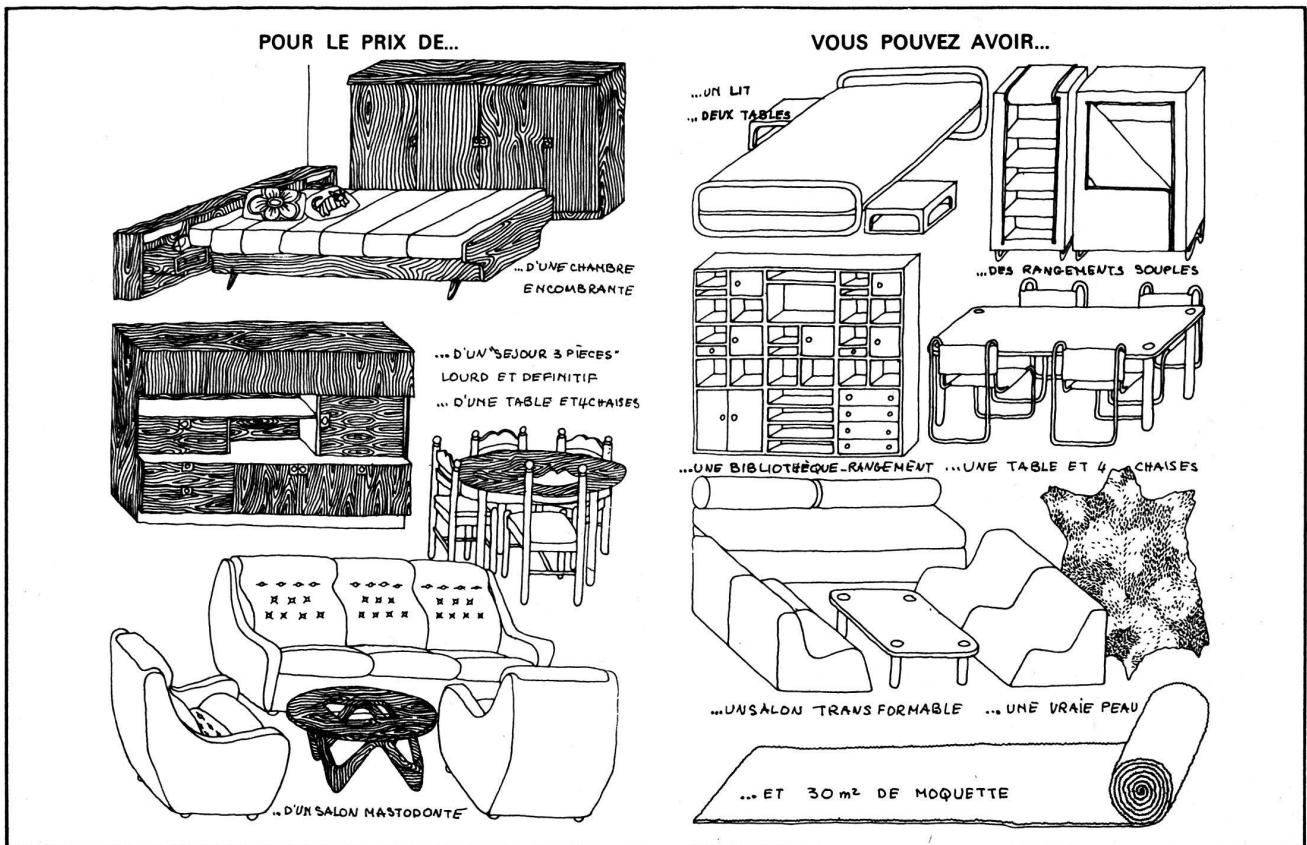
**Grandeur** (superficie du logement) — La grandeur est calculée généralement en nombre de pièces ou en mètres carrés. L'Office fédéral du logement utilise un système basé sur le nombre de personnes à loger, c'est-à-dire le nombre de personnes qui forment le ménage.

Selon ces normes, la surface habitable nette doit être *au moins* de:

- 14 m<sup>2</sup> pour la chambre à coucher des parents;
- 10 m<sup>2</sup> pour la chambre d'un enfant ou d'un adulte;
- 12 m<sup>2</sup> pour la chambre de deux enfants ou de deux adultes.

Le tableau suivant renseigne sur les surfaces indispensables:

Nombre de personnes du ménage	Domaine personnel					Domaine communautaire (living)	Cuisine	Hygiène			Rangement	Surface restante	Total de la surface habitable nette (min.)
	Chambre:							Salle de bains	W.-C. séparés	tot.			
	1 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>	tot. m <sup>2</sup>								
1					14	18	3,6			3,5		6,9	32
2					24	18	4,2			3,5		7,3	47
3	14	10			24	18	4,8			3,5		8,7	61
4	14	12			26	18	4,8			3,5		15,7	68
5	14	12	10		36	20	5,4	3,5	1,5	5,0		14,6	81
6	14	12	12		38	20	5,4	3,5	1,5	5,0		20,6	89
7	14	12	12	10	48	22	5,4	3,5	1,5	5,0	2	19,0	100
8	14	12	12	12	50	22	6,0	3,5	1,5	5,0	2	22,0	107



Evaluation de l'offre sur la base de données comparables.

La grandeur de la cuisine et de la salle de bains est évidemment directement proportionnelle au nombre des personnes du ménage.

**Aménagement** (équipement) — On entend ici aménagement au sens large, c'est-à-dire parois, sol, plafond, fenêtres. Mais, en Suisse, les équipements sanitaires et de cuisine sont presque toujours fixes et font partie de l'aménagement. Quant à l'équipement mobile,

il est propriété de l'occupant du logement.

Il convient de relever qu'une séparation plus nette entre équipement fixe et équipement mobile donnerait plus de liberté aux occupants pour aménager leur logement selon leurs besoins et leurs goûts.

**Plan** (distribution et orientation des pièces) — Dans ce domaine, les critères sont les suivants:

— **Orientation:** les chambres dans lesquelles on vit (living, salon, salle à manger) doivent être orientées au sud-ouest, les chambres d'enfant au sud, les chambres à coucher à l'est, la cuisine au nord.

— **Distribution:** les pièces dont l'affectation est semblable ou voisine (cuisine, salle ou coin à manger par exemple) doivent être groupées, afin d'éviter des déplacements inutiles et restreindre le bruit.

— **Flexibilité:** pour éviter de changer trop souvent de logement, il faut que la distribution permette de changer la destination de certaines pièces pour répondre à des besoins nouveaux. En matière de distribution, les besoins des enfants et des jeunes sont prépondérants.

**Implantation** (aménagements extérieurs) — On entend donc par implantation les environs immédiats du logement, à savoir:

- espace libre (jardin, zone de verdure, forêt);
- jeux pour les enfants (place aménagée et autres possibilités);
- relations de voisinage au sein du groupe de maisons et du quartier;
- nuisances (bruit, gaz, autres pollutions).

**Situation** — On entend par situation l'environnement au sens large, notamment la situation géographique du logement, à savoir:

Dans le cadre du 27<sup>e</sup> Salon des arts ménagers,

### HOME EXPO 79

du 31 octobre au 11 novembre 1979.

Avec une grande unité de ton, *Home Expo 79* propose des thèmes décoratifs selon de nouveaux concepts d'aménagement. Il enseigne au public l'art des contrastes qui mettent chaque chose en valeur, il lui montre comment structurer les espaces de façon cohérente, en tenant compte d'impératifs esthétiques et fonctionnels.

*Home Expo 79* est le carrefour des transitions heureuses, entre le contemporain, le décoratif et le fonctionnel. Carrefour où se rencontrent, l'espace d'un salon, les dernières créations des meilleurs fabricants, décorateurs, artisans, orientés vers une recherche unique: créer un cadre qui modifie heureusement la vie de l'homme et permette à l'homme des relations constructives avec son cadre de vie.

*Home Expo 79*, c'est aussi une exposition informative, à l'épreuve du temps, qui répond à de sévères critères de qualité et de sélectivité.

A noter que cette année, «La Plana», réunion de brillants architectes d'intérieur milanais, sera l'hôte de ce Salon, et présentera des recherches et des réalisations originales en matière d'habitation.

*Home Expo 79* — Palais des Expositions — Genève.

- distance des écoles (jardin d'enfant, école primaire, école secondaire, etc.);
- distance du ou des magasins et/ou centres d'achat;
- distance des équipements socio-culturels;
- distance du lieu de travail.

*Marche à suivre* — Pour choisir un logement, on partira de ses propres besoins dont on aura dressé la liste. On tiendra également compte des coûts consécutifs à la situation du logement (frais de transport, perte de temps). En ce qui concerne la distribution, on examinera les possibilités d'utilisation actuelles et futures.

### 3.3 L'utilisation du logement

Lorsqu'on choisit un logement puis lorsqu'on y habite, il importe de bien utiliser son logement, c'est-à-dire d'en tirer le meilleur parti possible. Dans ce but, quelques constatations fondamentales sont importantes:

- la chambre à coucher des parents est peu utilisée;
- les chambres d'enfant sont très utilisées, surtout lorsque les enfants sont en bas âge;
- le living est utilisé surtout le soir et le plus souvent par les adultes seulement.

Dans la réalité quotidienne, on constate, toutefois, un surdimensionnement

des chambres à coucher, un sous-dimensionnement des chambres d'enfant, une inoccupation du living — la plus grande pièce — durant la journée. C'est pourquoi des volumes habitables variables (parois mobiles) et polyvalents (usages multiples) peuvent permettre, dans certains cas, de tenir compte de nombreux besoins propres à la famille ou à la communauté de logement.

*Marche à suivre* — Pour déterminer une utilisation optimale, il faut établir un horaire journalier ou hebdomadaire d'occupation des locaux avec indication des activités de tous les membres de la famille ou de la communauté.

L'horaire comprendra donc:

- les divers besoins de place ou de locaux (pour l'exercice des activités);
- les diverses relations entre locaux (activités dont l'exercice est contradictoire ou conciliable avec d'autres);
- les diverses possibilités d'utilisation des locaux (usage simple, usages multiples).

### 3.4 Etude d'aménagement de la superficie

L'aménagement de la superficie ou surface du logement doit être conçu en fonction de l'organisation des activités au sein du logement.

Lorsqu'un architecte fait cette étude ou lorsque les occupants ou futurs occupants du logement étudient comment

aménager et utiliser au mieux la surface disponible, il est conseillé, dans chaque cas, de découper les éléments du mobilier dessiné à l'échelle et de les placer sur un plan à même échelle. On trouvera ces éléments mobiliers aux pages 44 et 45 du texte allemand de cette brochure.

*Marche à suivre* — En mettant en pratique ce qui précède, on tiendra compte des points suivants:

- Il est préférable de choisir l'échelle 1:50 ou 1:20. Le plan sera fourni par l'architecte ou bien on dessinera une esquisse à partir des mesures prises sur place.
- On tiendra compte des portes et de leur ouverture, des fenêtres, de leur ouverture également, des radiateurs, des installations électriques et sanitaires, ainsi que des armoires murales.
- Les meubles obliques ou de biais prennent beaucoup de place.
- Les meubles hauts sont à placer au fond de la pièce.
- Les armoires trop proches d'une porte dans le champ de la vision «rétrécissent» le volume de la pièce.
- Les petits meubles sont plus faciles à placer que les gros meubles.
- Un ameublement dense juxtaposé à un espace vide ou presque provoque un effet de contraste (tension).

## Pourquoi autant de pièces pour une fenêtre de toiture? Une construction en un seul élément est bien plus simple: Blefa BSK.

La construction complète prête à monter de la fenêtre Blefa BSK la rend plus simple. Le châssis de raccordement à la couverture est une partie intégrante de la fenêtre. Les lamelles de plomb latérales, ainsi que le tablier de plomb inférieur sont déjà enchâssés en usine. Il vous suffit de les adapter à la toiture. Montez la fenêtre de qualité Blefa BSK. Vous et vos clients serez satisfaits!

Blefa BSK — Une technique et un confort supérieurs.  
Demandez notre assistance-conseil.



**Fenêtres  
de toitures**

Distribution  
BLEFA  
pour la Suisse:

**GABS SA**  
8304 Wallisellen  
Tél. 01/8 30 15 14



Divers décors possibles par des jeux de forme et de style pour une même pièce.

- a. Maison ancienne, chambre aménagée avec des meubles d'époque.
- b. Même chambre avec meubles et accessoires modernes.
- c. Même chambre, mais transformée par la modernisation des formes (porte, cheminée, rideau).

#### 4. L'aménagement

Par aménagement, on entend ici l'ameublement, l'équipement et la décoration du logement. Aménager un logement, c'est engager un processus permettant de choisir avec une certaine systématique les objets d'équipement et les matériaux nécessaires et de combiner tous ces éléments en fonction des besoins.

A cet égard, les occupants ou futurs occupants du logement peuvent adopter une attitude passive (par exemple, tout acheter sur catalogue et si possible des ensembles plus ou moins complets) ou active (aménagement avec goût et portant une marque personnelle).

##### 4.1 Les aménagements offerts

L'offre est grande tant d'articles suisses que de produits importés. Les exécutions spéciales sont rares à cause de leur coût, donc de leur prix élevé. Les fabricants suisses présentent leur production dans les foires et expositions spécialisées (Foire de Bâle, Comptoir de Lausanne, Salon des arts ménagers de Genève).

La structure des ventes est ainsi organisée: les *commerces spécialisés* offrent au client un choix complet d'articles ainsi qu'un service qualifié et des conseils esthétiques et techniques pour l'aménagement. Les *grands magasins* offrent, en général, un assortiment limité, mais, dans certains cas, un choix presque semblable à celui des magasins spécialisés. Les *artisans* (ébénistes, tapissiers, etc.) offrent des exécutions spéciales, mais vendent aussi des meubles sur catalogue.

La majeure partie des ventes de meubles a lieu sous forme d'ensembles (chambre à coucher, salle à manger, etc.). Il s'agit de ventes à crédit. Dans ces cas, le vendeur et l'acheteur ne se soucient pas d'étudier les besoins et de chercher des solutions combinant divers éléments.

On peut classer les objets d'aménagement offerts selon leur fonction:

- matériaux d'aménagement du logement;
- meubles: sièges, lits, de rangement, etc.;
- lustres, rideaux, tapis, accessoires, ornements.

*Marche à suivre* - Actuellement, il n'y a pas en Suisse un «Design-Center» ni une organisation neutre d'utilité publique faisant office de centre d'information en matière d'aménagement et d'ameublement du logement.

